

Marcigny Infos



Liberté

Heiko Strasser
Chêne des marécage noir

numéro

41

- Vie municipale / **Les commissions** pages 5-11
- Zoom / RPA / **Ecole de danse Fanny Thibault** pages 12-13
- Calendrier détachable / pages 16-17



Madame, Monsieur,

À l'aube de ce nouveau millésime, nous dressons le bilan de l'année 2016 écoulée.

Consternée et endeuillée par les actes terroristes perpétrés ces douze derniers mois en France et plus récemment en Allemagne, la ville de Marcigny a été plus particulièrement éprouvée par la disparition de Robert Marchand, victime de l'attentat de Nice le 14 juillet dernier. Robert était président du club d'athlétisme. Durant plusieurs décennies, il a su inculquer aux jeunes athlètes la valeur du sport et la motivation afin d'obtenir les meilleurs résultats. En tant que champion départemental et régional sur sa distance de prédilection, « le 400 mètres », il a à plusieurs reprises occupé les plus hautes marches des podiums. Je souhaite à la nouvelle équipe dirigeante et plus particulièrement au président Patrice Perrin, de perpétuer sa mémoire et son engagement.

D'un point de vue scolaire, l'école maternelle s'est vue dotée de 3 tableaux TPI (tableau pédagogique interactif) offrant aux enseignants et aux écoliers une instruction moderne et adaptée. Pour le confort de nos jeunes écoliers, un service de restauration a été créé à l'école maternelle des Prairies, leur évitant ainsi le déplacement jusqu'au collège Jean Moulin. Si la création de cet espace repas a nécessité un nouvel aménagement des locaux, l'école élémentaire Lucie Aubrac devra elle être réhabilitée. Ce bâtiment donne des signes de faiblesse alarmants. C'est la raison pour laquelle, nous travaillerons dès le mois de janvier sur le projet d'une nouvelle école avec l'aide d'un architecte et des enseignants.

Il est important de signaler que nous sommes dans l'attente de la réponse du DASEN, directeur d'académie des services de l'enseignement national, suite à la demande que j'ai formulée pour l'ouverture d'une 5^{ème} classe.

Faisons le point sur les travaux réalisés en 2016 et sur ceux à venir...

Au cours de cet été, j'ai obtenu l'autorisation définitive concernant la construction de la nouvelle gendarmerie, route de Sarry. Important projet pour notre territoire, difficile et compliqué mais désormais finalisé d'un point de vue administratif. Cette construction débutera dès la fin de l'hiver. Je tiens à remercier les conseillers municipaux élus depuis 2008 pour leur accompagnement sans faille dans la réalisation de ce projet. Aucune participation pécuniaire n'est assumée par la commune, c'est la SEMCODA, en tant qu'investisseur, qui assure le financement de cette construction, la commune de Marcigny apporte uniquement le foncier.

Les travaux de réhabilitation, de mise aux normes et d'extension du gymnase ont débuté début décembre. Cet équipement d'une superficie de 836m² avec gradins pouvant accueillir 90 personnes sera terminé à l'automne 2017. Cette réalisation s'élève à 1 054 390€. Les subventions obtenues auprès de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, du Pays ainsi que l'aide de la communauté de communes, nous permettent d'espérer un taux de subvention avoisinant les 80%.

Afin de répondre aux nouvelles exigences écologiques, l'utilisation de produits phyto sanitaires c'est-à-dire de désherbants est complètement interdite à partir du 1^{er} janvier 2017. Nous réfléchissons à de nouveaux procédés : désherbage mécanique et autres... À certains endroits, nous laisserons l'herbe réapparaître. Nous devons nous habituer à une nouvelle image de l'espace public, il est par ailleurs important que chacun de nous désherbe devant chez lui. L'utilisation incontrôlée de ces substances chimiques depuis de nombreuses années serait à l'origine de certains problèmes de santé. Nous devons tous nous engager à ne plus utiliser ces produits. Je compte sur le civisme de tous.

836 m²
avec gradins

Une borne destinée aux véhicules électriques sera installée début 2017 place Irène Popard, à côté de l'aire de service camping-car. Cet équipement financé et installé par le SYDESL (Syndicat d'Electricité de Saône et Loire) permettra aux propriétaires de véhicules électriques de les recharger. Cette borne sera l'une des premières installées en Saône et Loire par le SYDESL.

**Une borne destinée
aux véhicules électriques
sera installée début 2017**

Dans le but de valoriser la culture et le patrimoine de notre commune, 10 panneaux ont été installés dans différents lieux stratégiques de la ville. Inaugurés lors de la journée du patrimoine, ils permettent aux touristes et aux habitants de découvrir de manière ludique le patrimoine de Marcigny. Les photos illustrent les lieux fermés au public, comme notamment le plafond des Ursulines figurant sur le panneau support situé près du monument aux morts.



En ce qui concerne le domaine de la santé et suite à un échange avec Jérôme Durain, sénateur, j'ai rencontré, accompagné de Jean Claude Ducarre, le directeur de l'Agence Régionale de Santé. Successivement à cet entretien, j'ai obtenu la confirmation du re-lancement du projet de l'hôpital. 2017 devrait être consacrée à la préparation administrative de cette construction permettant la finalisation de ce projet.

En 2017, nous devons nous interroger sur l'offre proposée sur notre territoire pour les prochaines années. C'est pourquoi, après plusieurs échanges avec l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) et les professionnels de santé de notre secteur, un groupe de travail s'est constitué, animé par une technicienne de la MSA en lien avec l'ARS. Ces professionnels se retrouveront dès janvier afin de proposer une nouvelle organisation confortant l'offre de santé actuelle.

D'un point de vue économique, la SCOP PRODINOV, sise zone St Nizier, que nous avons accompagnée lors de son installation, est devenue propriétaire des locaux qu'elle occupe actuellement, fruit de son travail, de son dynamisme et de sa volonté d'entreprendre. En effet, j'ai signé la vente de ce bien cette fin d'année. Nous félicitons cette entreprise et sommes fiers d'avoir contribué à sa réussite et à l'aboutissement de cette acquisition. Nous nous réjouissons de la prospérité de leur activité économique.

Je souhaite dresser le bilan des manifestations qui ont contribué à animer notre ville au cours de cette année 2016.

Si les rencontres Marcynéma et la Foire aux dindes sont les incontournables de chaque année, il faut noter le succès d'autres événements tels que :

- les 10 ans du centre d'art,
- la venue le 22 septembre 2016 des petits chanteurs à la Croix de bois, 500 personnes ont assisté à leur concert à l'église St Nicolas en présence de Monseigneur Rivière,
- la Biennale d'art contemporain, réunissant 25 artistes sur cinq semaines, a offert à un large public (12 000 visites) érudit ou non, une exposition de qualité rivalisant avec de grandes expositions nationales,
- les cérémonies organisées à l'occasion des 40 ans d'amitié entre Freinsheim et Marcigny. Nous avons en effet reçu le 23 juillet dernier, nos amis allemands accompagnés par le Maire de la ville, M. Matthias Weber ainsi que le grand Maire, M. Jürgen Oberholz. Je tiens à souligner la participation de l'antenne animation et de Brionnais Découvertes pour la réalisation des deux tags à l'entrée du cinéma VOX. Nous avons profité de l'instant pour inaugurer place Reverchon, la stèle représentant la charte du jumelage signée le 2 mai 1975 par messieurs Declas et Bibinger, maires respectifs de Marcigny et de Freinsheim. Nous nous devons de pérenniser l'amitié qui lie nos 2 peuples, lien et sentiment qui ont toute leur importance au lendemain des événements tragiques qui meurtrissent nos pays traduisant une certaine fragilité de la paix internationale.

Je remercie au nom de tous les marcignots le sculpteur M. Heiko Strasser qui a fait don de la sculpture intitulée « Liberté », exposée lors de la Biennale 2016 au cours de laquelle l'Allemagne était invitée d'honneur. Sculpture empreinte de symboles par les motivations qui ont poussé l'artiste à réaliser une telle œuvre, par son intitulé « Liberté » et par l'hommage et la faveur rendus par M. Strasser en nous l'offrant. Ce geste représente également l'attachement de nos peuples, l'affinité perpétuelle de deux populations, fondée sur une bienveillance et une générosité réciproques.

Cette année 2016 a malheureusement été marquée par des disparitions qui ont affecté la vie professionnelle ou associative de notre commune.

Nous déplorons le départ de :

- Robert Marchand, président du club d'athlétisme, disparu tragiquement.
- Nicole Capiez, qui a beaucoup œuvré dans la vie associative de la chorale de Marcigny.
- Gaby Mermet, élu et bénévole serviable et dévoué, il était toujours disponible pour les besoins des mairies de notre canton, de la communauté de communes, de nos églises et de la paroisse St Hugues.

• Arlette Place, notre perceptrice, elle veillait au suivi de la comptabilité de nos communes. Toujours présente à nos manifestations, en particulier celles liées à l'office de tourisme de Marcigny Semur, où elle occupait le poste de trésorière.

Je terminerai en exprimant ma reconnaissance auprès des bénévoles qui œuvrent chaque année pour embellir les rues de notre ville au moment des fêtes de fin d'année par la mise en place des décorations de Noël. Je remercie également l'ensemble des associations qui animent et dynamisent notre ville.

Pour cette nouvelle année je vous souhaite des joies simples, de belles perspectives et des horizons infinis. Je formule le vœu qu'en 2017, chacun d'entre vous puisse vivre des moments de joie et de fraternité.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2017, nous vous souhaitons une année pleine de bonheur, d'espoir et de tolérance. Très bonne année 2017 à toutes et tous.

Louis Poncet,
Maire de Marcigny

Une Liberté pour la ville

Je suis très attaché à la ville de Marcigny. J'apprécie son ambiance et les habitants avenants et chaleureux.

En raison de la situation difficile en Europe, en particulier en ce qui concerne la France et l'Allemagne, il me semble important que nous soyons encore plus solidaires. Ceci concerne en particulier les libertés. A l'école on nous a appris une revendication de premier ordre de la révolution Française : « La liberté pour chaque citoyen » .

C'est l'exemple qui fut suivi presque dans toute l'Europe et qui devint un acquis essentiel pour nous humains.

C'est pourquoi il m'importe que la sculpture « Liberté » trouve une place à Marcigny. Nulle part ailleurs elle n'aurait autant de sens. Ainsi je fais don à la ville de la sculpture « Liberté » en souhaitant que l'Europe retrouve sans tarder paix et harmonie.

Heiko Strasser, août 2016



Journées Européennes du Patrimoine
des 17 et 18 septembre 2016
sous le thème :

Patrimoine et Citoyenneté

Lors de ces journées nous avons présenté les 10 panneaux d'informations* (en grès émaillé) qui permettent de découvrir ou de redécouvrir l'histoire et le patrimoine de Marcigny.

Des visites guidées de l'Hôtel de ville et une simulation d'un conseil municipal dans le salon d'honneur ont permis aux visiteurs de comprendre le fonctionnement de la commune.

*Emplacements : l'Hôtel de ville, le Champ de foire, le Couvent des Ursulines, Marcigny au XIX^{ème}, place des Halles, place du Prieuré, maison de Bois du XIV^{ème} ET XV^{ème}, le Prieuré, la Tour du Moulin, l'Hôpital de Marcigny.

Le Budget de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice.

BUDGET GÉNÉRAL

fonctionnement

DÉPENSES	
Charges à caractère général	782 435,00 €
Réserve budgétaire	334 614,80 €
Charges de personnel	983 300,00 €
Atténuations de produits	131 765,00 €
Virement à la section d'investissement	41 189,01 €
Transfert entre section (amortissement)	39 736,00 €
Autres charges de gestion courante	325 232,00 €
Versement au budget assainissement *	35 000,00 €
Charges financières	59 143,00 €
Charges exceptionnelles	3 060,00 €
TOTAL	2 735 474,81 €

RECETTES	
Excédent de fonctionnement	611 522,81 €
Atténuations de charges	20 800,00 €
Produits des services	47 578,00 €
Impôts et taxes	1 335 589,00 €
Dotations et subventions	631 985,00 €
Autres produits	88 000,00 €
TOTAL	2 735 474,81 €

investissement

DÉPENSES	
Solde d'exécution reporté	90 709,80 €
Remboursement d'emprunts	130 300,00 €
Immobilisations incorporelles	17 112,60 €
Subvention d'équipement	92 700,00 €
Immobilisations corporelles	176 649,90 €
Immobilisations en cours	240 982,22 €
TOTAL	748 454,52 €

RECETTES	
Virement fonctionnement	41 189,01 €
Produits de cessions	10 000,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	39 736,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	98 481,51 €
Subventions d'investissement	407 748,00 €
Provision pour vente et cautionnement	150 000,00 €
Dépôts et cautionnement	1 300,00 €
TOTAL	748 454,52 €

*pour équilibrer le budget d'assainissement
 * Taxe d'habitation : 16,59% Taxe foncière (bâti) : 20,99%
 Taxe foncière (non bâti) : 45,27%
 Taux de cotisation foncière des entreprises : 21,23 %

ASSAINISSEMENT

Exploitation

DÉPENSES	
Charges à caractère général	117 840,01 €
Transfert entre sections (amortissement)	93 576,00 €
Autres charges de gestion courante	900,00 €
Charges financières	54 883,00 €
TOTAL	267 199,01 €

RECETTES	
Résultat d'exploitation	26 010,01 €
Opérations entre section	23 475,00 €
Vente de produits	180 400,00 €
Subventions	2 314,00 €
Produit du budget général*	35 000,00 €
TOTAL	267 199,01 €

Investissement

DÉPENSES	
Transfert entre section	23 475,00 €
Emprunts	133 820,00 €
Immobilisations corporelles	30 000,00 €
Immobilisations corporelles	13 000,00 €
Immobilisation en cours	55 431,82 €
TOTAL	255 726,82 €

RECETTES	
Solde d'investissement	159 550,82 €
Transfert entre section	93 576,00 €
Dotation	2 600,00 €
TOTAL	255 726,82 €



Bilan des travaux effectués en 2016

En ce qui concerne l'assainissement :

- Deux raccordements ont été effectués, coût : 2 214,58€ TTC
- Quelques travaux d'entretien sur la station d'épuration : 6 348€ TTC

Dans le domaine de la voirie

- Réfection chemin mitoyen Semur et St Martin du Lac, coût : 4 454€ TTC
- Reprise dallage rue du Four, coût : 600€ TTC
- Réfection place de la Poste, coût : 7 740€ TTC
- Remplacement feux tricolores, coût : 15 760€ TTC
- Réfection voirie B11, coût : 46 419€ TTC
- Reprise voirie centre-ville (nids de poule), coût : 10 660€ TTC

Travaux bâtiments

- Sécurisation toit école primaire, coût : 6 062€ TTC
- Enduit mur de la Poste (ST), coût : 595€ TTC
- Réfection carreaux + joints piscine (Pataugeoire + pédiluve), coût : 7 882€ TTC
- Remplacement douche logement école maternelle et jardin public, coût : 7 112€ TTC
- Remplacement fenêtre école primaire, coût : 9 379€ TTC
- Sécurisation du stade, coût : 2 671€ TTC
- Travaux réfectoire école maternelle, coût : 5 100€ TTC

Cimetière

- Six reprises de concessions doubles ont été réalisées, coût : 5 407€ TTC

Environnement

- Renouvellement du guide de gestion des arbres, coût : 2 760€ TTC
- Achat pour 626€ d'arbres qui seront plantés place de la gare et parking TER.

Fleurissement espaces verts

- Continuité habillage bacs à fleurs, coût : 2 304€ TTC

Vie attractive

- Cette année, au jardin public, un jeu a été remplacé (La Tour) ainsi que le sable tout autour, coût : 10 740€ TTC
- Une campagne de dératissage a été effectuée au 2^{ème} trimestre 2016, coût : 4 371,60€ TTC.



Les travaux de l'extension du gymnase ont débuté début décembre pour se terminer en septembre 2017. En ce qui concerne la gendarmerie, les travaux devraient débuter au 1^{er} trimestre 2017.

Le jury départemental du fleurissement des communes est passé le 6 septembre 2016, les résultats seront connus début février 2017. Le concours des maisons fleuries, comme chaque année, connaît un franc succès. **Inscription en mairie jusqu'au 9 juin 2017.**

Les agents communaux ont également effectué des travaux à la RPA (logement), école primaire (salle), piscine, logement boulevard des prairies, logement école primaire.



Livrets de présentation des activités culturelles et sportives

Après avoir collecté les informations nécessaires auprès des associations, deux livrets ont vu le jour, un pour les activités culturelles, l'autre pour les activités sportives. L'objectif de ces fascicules est l'attractivité de notre commune.

Ils présentent, chacun dans leur domaine, toutes les activités qu'il est possible de pratiquer à Marcigny et dans son territoire proche.

Lors du forum des associations, plusieurs exemplaires ont été remis aux présidents d'associations. Ils sont disponibles à la mairie, à l'office de tourisme, mais aussi dans les chambres d'hôtes, chez certains commerçants et professionnels de santé.



Fêtes de Pâques

Après l'accueil des forains en fin de matinée le samedi, les festivités se sont poursuivies au jardin public, où plus de 250 enfants ont cherché avec joie et détermination les précieux œufs camouflés dans les bosquets, sur les pelouses, enfin dans tous les recoins du parc municipal arboré. Comme l'année précédente, nous avons fait appel à Catherine Ricol pour un atelier maquillage qui a connu, encore une fois, un fort succès. Le Réveil musical, après avoir offert un petit concert sous les arbres, a précédé les enfants grimés pour un défilé en fanfare dans les rues de la ville jusqu'à la place du cours. Là, leurs ont été remis, contre leurs fiches de participation à la chasse aux œufs, deux tickets de manège gratuits qu'ils ont pu utiliser jusqu'au lundi. À rappeler que nos forains jouent le jeu chaque année, Dame météo était des nôtres cette année encore et a permis une belle réussite de ces journées de fête.

Fête de la musique le 18 juin

Belle réussite encore pour ce moment festif, le programme était alléchant. La soirée a commencé par l'audition des élèves de l'école de musique à la salle des fêtes. Dès 20 heures, d'excellents groupes musicaux se sont succédés sur la place du Cours, d'abord l'ensemble de cuivres de Charolles, puis le Réveil la Rue et le Réveil Musical accompagné de Philippe Verga. Pour terminer la soirée, le duo « Casse Ponpon » a conquis un public venu nombreux.

14 Juillet

Toute une préparation est nécessaire pour l'organisation de la fête nationale. Il faut, des mois à l'avance, choisir le thème musical du spectacle pyrotechnique, cette année mon choix s'était porté sur la musique celtique. Toutes les démarches administratives doivent être effectuées auprès des services compétents, préfecture, SDISS, etc.

Les agents municipaux sont aussi mis à contribution, s'assurant que rien ne pourra engendrer un incendie aux abords du lieu du tir, il faut bien évidemment sécuriser toute la zone et la pose de barrières est indispensable pour boucler la place Reverchon. Enfin, les lampions sont préparés pour être distribués aux enfants.

Dès la nuit tombée, le défilé aux lampions se met en marche précédé de l'harmonie du Réveil Musical. Très nombreux cette année encore, les enfants ont parcouru les rues de la ville pour se rendre place Reverchon où a eu lieu le spectacle.

À l'issue du feu, la foule a pu profiter des manèges forains venant traditionnellement pour la fête du Tivoli et les enfants faire quelques tours gratuits, la municipalité offrant des tickets contre remise des lampions.



40^{ème} anniversaire du jumelage

Dans le cadre des festivités célébrant le 40^{ème} anniversaire de notre cité avec la ville de Freinsheim. Le dimanche 24 juillet, une plaque commémorative a été inaugurée tout près du Monument aux Vivants. Etaient présents : le Maire de Freinsheim Matthias Weber, Louis Poncet maire de Marcigny, Jean Claude Ducarre et Jürgen Oberholz, présidents des communautés de communes, Carole Chenuet conseillère départementale, Françoise Elloy présidente de l'Union pour la Coopération Bourgogne / Franche Comté et Rhénanie / Palatinat, Georges Déclas fondateur de la charte et Namick Bourboune président du comité de jumelage.

Cette plaque, exacte reproduction de celle inaugurée à Freinsheim en 2015, reprend les termes de la charte initiée en 1975.

Un vin d'honneur servi dans la cour d'honneur de l'école Lucie Aubrac a clôturé cette émouvante cérémonie.

Visite des amis de Freinsheim

Cette année, la remise des pochettes surprises faisait suite aux festivités du 40^{ème} anniversaire du jumelage. Nous avons donc revu avec beaucoup de plaisir une petite délégation de Freinsheim. Nous rappelons qu'à chaque rentrée des classes en Allemagne, une pochette surprise est offerte aux enfants passant de la maternelle à l'élémentaire. Nos amis ont à cœur d'appliquer cette belle tradition à nos petits et arrivent les bras chargés de fournitures scolaires et friandises. Un vin d'honneur servi en mairie a clôturé cette sympathique cérémonie.

Semaine bleue

La municipalité tient à participer chaque année à la semaine bleue, organisée officiellement et nationalement en octobre. À cette occasion elle offre un après midi récréatif aux aînés âgés de plus de 60 ans et résidant dans la commune. Cette année, ils furent plus de 120 à participer à ce moment de partage et de joie.

L'animation musicale avait été confiée à Emilio Armillès, excellent chanteur guitariste venu du Morvan. Il a su les charmer par un répertoire choisi tout spécialement pour eux. Bon nombre ont entonné quelques refrains connus et certains ont même esquissé des pas de danse.

Cette année encore, je veux remercier Madame Loubière et avec elle les enfants du collège venus généreusement aider au service des collations et pâtisseries ; bel exemple illustrant parfaitement l'importance des liens inter-générationnels. Remerciements également à l'EPHAD de Marcigny et à la RPA pour leur participation. Chaque convive a pu repartir avec un petit ballotin de chocolats offert par la mairie.



Forum des associations

Comme il est de coutume tous les 2 ans, les associations, au nombre de 30 pour cette édition, dont quelques nouvelles, ont installé leurs barnums place du Cours. Après une pensée émue en mémoire de Robert Marchand, cette manifestation a permis la promotion de leurs activités respectives et aussi et surtout de recruter de nouveaux membres. Qu'elles soient culturelles, sportives, caritatives, toutes ont fait preuve d'imagination et de créativité pour mettre en avant leurs atouts. Nous avons voulu insister, lors de cette édition, sur l'importance des liens inter-associations, invitant chaque responsable à visiter le stand de son voisin. Grâce à l'animation confiée à Catherine Ricol, cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Rendez-vous a été donné pour septembre 2018.

Frais de fonctionnement du gymnase

(bâtiment propriété de la municipalité). Après la dissolution du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) au 31/12/2015, syndicat qui, rappelons-le, avait pour objet la gestion des frais de fonctionnement du gymnase, il a fallu mettre en place de nouvelles procédures. Afin que les 28 communes adhérentes à l'ex syndicat, dont les élèves utilisent le bâtiment, continuent à participer financièrement à ces frais, des conventions ont été passées entre notre commune et ces 28 communes voisines. Entrent en compte dans les frais de fonctionnement, les charges générales (fournitures diverses, maintenance, fluides, frais de téléphone...), les charges de personnel (intervention des agents techniques de la commune pour l'entretien).



Écoles

À la maternelle des Prairies, 3 tableaux interactifs ont été installés et font visiblement le bonheur des bambins et des enseignants. À l'école élémentaire et à la maternelle : suite à la fermeture de l'école de la commune voisine d'Artaix, plusieurs enfants ont rejoint nos effectifs ; ce fait nous a obligés à mettre en place différentes actions et plus spécialement pour ce qui concerne la cantine scolaire. Le service restauration du collège devait lui aussi, par conséquent, faire face à une augmentation d'effectifs, sachant que les enfants de maternelle et élémentaire mangent dans cet établissement. Une solution a été trouvée avec accord de toutes les parties, services hygiène, collège, municipalité, directrice de la maternelle. Les enfants de cette dernière école mangent dorénavant dans les locaux de la classe, dans une salle dédiée et aménagée pour cela. Solution qui convient parfaitement car elle permet aux tous petits de rester sur place, plus d'habillement hâtif et de traversée de rue par tous les temps. Un projet d'agrandissement de la salle de restauration à la maternelle est à l'étude et verra le jour à la rentrée 2017.

Devenir des écoles du secteur

Courant octobre, à l'initiative du Maire de Marcigny et du président de la communauté de communes, suite à un entretien qui avait eu lieu dans les bureaux de l'académie à Mâcon, une réunion s'est tenue en présence de M. le Sous Préfet, de M. l'inspecteur départemental d'académie et de M. l'inspecteur de l'éducation nationale de Charolles, des maires des communes concernées. Cette rencontre avait pour but de débattre sur l'avenir des écoles dans notre secteur. Compte tenu des échanges et de ce qu'il en est ressorti, à plus ou moins long terme se posera le problème de locaux si Marcigny devait à l'avenir accueillir un nombre plus important d'élèves en élémentaire notamment. Une réflexion est d'ores et déjà engagée.



Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Le 22 septembre, l'église Saint Nicolas a vécu un événement d'importance. La venue des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, déjà exceptionnelle en elle-même, a attiré un public très nombreux. 498 spectateurs ont assisté à un concert en deux parties, où se sont succédé musique sacrée et musique actuelle, musique profane et musique du monde. Les écrans géants qui avaient été installés pour l'occasion au niveau des nefs latérales, ont permis une diffusion simultanée et de qualité, rendant visible à tous cette formation de 34 chanteurs.

Distribution de livres aux enfants

Quelques jours avant les vacances de Noël, quelques membres du conseil municipal ainsi que quelques bénévoles munis de ciseaux et papier cadeau s'activent dans la bonne humeur à la mairie, afin d'emballer plus de 200 livres que la municipalité offre aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Ce geste apprécié des directrices rappelle l'attachement des élus à l'épanouissement des petits.



Fêtes de fin d'année

Ingéniosité, abnégation, bonne humeur, fous rires, générosité, voici en quelques termes comment définir l'ambiance régnant au local des décors de Noël avec les bénévoles. Pendant des semaines, des mains habiles ont réalisé des prouesses pour émerveiller petits et grands dans les rues de notre cité.

De nouvelles idées ont germé pour être à la hauteur cette année encore ; rappelons que le 1^{er} prix départemental nous a été attribué en 2015. Tout devait être fin prêt pour le 3 décembre, jour de lancement des illuminations. Installation des décors dans la ville, dernières finitions... L'Hôtel de Ville, cette année, a revêtu une nouvelle parure, le décor d'origine du kiosque, bien que conservé, a bénéficié d'ornements étincelants supplémentaires et du plus bel effet. Les hommes forts de la troupe ont mis en chauffe l'énorme brasero dès le début de l'après-midi pour griller les châtaignes. Le cinéma vox a proposé un merveilleux film dédié aux enfants. À la tombée de la nuit, la magie a opéré, ô merveille, Marcigny s'est parée de ses habits de lumière. Grâce à la générosité de nos commerçants et restaurateurs, chacun a pu déguster ces fameux marrons, vin et chocolat chauds ont réchauffé les corps et les cœurs au son de quelques airs de circonstance interprétés par le Réveil Musical. Une chaleureuse pensée pour nos anciens Marthe et Marcel, merci à vous, vos dons de sapins et branchages ont été fort utiles et appréciés. Bien installé au fond de son charmant petit chalet, le Père Noël a accueilli bon nombre de bambins. Certes, bien qu'un peu intimidés, ils lui remirent, contre quelques papillotes, leurs missives regorgeant d'idées de cadeaux convoités. Que soient ici remerciées toutes les personnes ayant contribué à la pleine réussite de cette soirée.



De gauche à droite : Michèle Rondepierre, Laëtitia Rousseau, Solange Fongarnand, Nicole Farnier, Myriam Dupuis, Martine Béraud, Stéphanie Augier

Stéphanie Augier

Elle occupe le poste de directrice de la RPA et du CCAS Ville depuis le 1^{er} septembre 2013.

Titulaire d'un BTS commerce, elle a travaillé dans cette branche à son compte pendant 5 ans.

Après avoir exercé la fonction de secrétaire de mairie à temps partiel dans sa commune de résidence, Loddès, dans l'Allier, complétée par le même emploi à la mairie d'Avrilly, Stéphanie ne souhaitant plus être employée dans sa commune, a postulé pour le poste de direction qu'elle occupe aujourd'hui.

Sa vocation lui a été révélée toute jeune lors d'une visite à un résident de la RPA, elle avait alors beaucoup aimé le concept de l'établissement. Elle est très attachée aux résidents et apprécie énormément le travail avec ses agents.

Stéphanie s'implique beaucoup dans l'animation sachant que les résidents y trouvent beaucoup de plaisir.

Martine Béraud

Agent d'entretien depuis le 1^{er} mars 1994, Martine est la gardienne de nuit. Habitant sur place, elle apporte aux résidents la sécurité et sait les rassurer. Elle est en mesure d'assurer les urgences et de prévenir les familles en cas de besoin.

Myriam Dupuis

Agent technique depuis septembre 2008, elle est garde de nuit en alternance avec Martine Béraud à raison d'une semaine sur deux. Elle rejoint les propos de Martine Béraud quant à la sécurisation des résidents. Lors des congés de ses collègues, elle assure des remplacements à la cuisine et participe en cas de besoin aux animations.

Nicole Farnier

Arrivée à la résidence en 2002, elle y a d'abord effectué des remplacements, elle occupe son poste d'agent technique avec bonheur, très attachée elle aussi aux résidents, elle ajoute avoir l'impression de faire partie de leur famille, connaissant parfaitement le caractère de chacun.

Solange Fongarnand

À ses débuts en 2002, elle a occupé la fonction de gardienne pendant 6 ans. Agent technique à temps partiel travaillant à raison de 14h50 par semaine, elle avoue adorer son travail et être très à l'écoute des résidents en particulier quand les familles ne peuvent pas être présentes. Elle participe également à la préparation des animations.

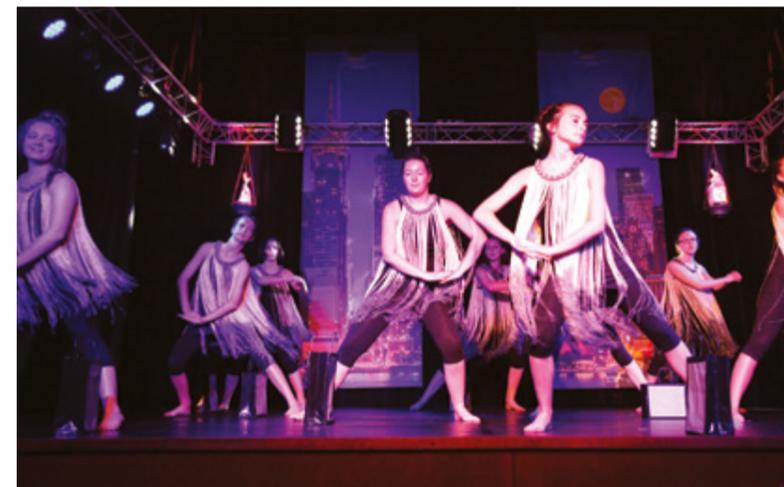
Michèle Rondepierre

Agent technique principale, elle occupe ce poste à la RPA depuis 1985, Monsieur Chizallet était alors maire. Ce fut son tout premier emploi. Entrée à l'époque en TUC, elle a travaillé sous les mandats de 3 maires et de 6 directeurs successifs. Elle se plaît à dire qu'elle fait partie des meubles. Dotée d'une excellente mémoire, elle se souvient parfaitement d'anecdotes drôles et d'autres bien sûr, beaucoup moins. Pendant toutes ces années passées à la RPA, elle a côtoyé des résidents disparus depuis, mais a à faire maintenant aux enfants de ceux-ci.

Laëtitia Rousseau

Agent technique territoriale à mi-temps, Laëtitia a été titularisée en 2009 après avoir effectué de nombreux remplacements. Elle est aussi très attachée aux résidents, aime leur contact et prend beaucoup de plaisir à préparer les ateliers décoration et les animations diverses.

Merci Mesdames pour votre dévouement exemplaire. Grâce à vous, à votre attachement, nos aînés coulent des jours heureux.



École de danse Fanny Thibault

Fanny, après avoir fait de la danse en amateur pendant 15 ans à Digoïn, a décidé d'allier ses 2 passions. La danse et l'enseignement. Elle a donc passé 4 ans dans une école professionnelle à Vichy, l'espace Pléiade, pour y passer d'abord un examen technique option jazz, puis le diplôme d'état de professeur de danse, option jazz également (qui comprend 4 épreuves : anatomie, musicologie, histoire de la danse et pédagogie), qu'elle a obtenu en juin 2014.

Suite à cette formation, elle a décidé de travailler en partie avec sa mère dans son école à Digoïn, et d'ouvrir en parallèle sa propre école à Marcigny, ville où sa mère a fait ses premiers pas de danse quand elle était enfant. L'école existe donc à Marcigny depuis septembre 2014.

Fanny propose des cours éveil dès 4 ans (découverte de la danse à travers des parcours ludiques, des moments d'explorations, d'éveil musical et corporel), des cours de modern-jazz pour les enfants, les adolescents et les adultes (cours composés d'exercices techniques pour acquérir les fondamentaux de la danse jazz et les mettre en pratique ensuite dans des chorégraphies) et des cours de zumba (cours basé sur un travail cardio avec des pas inspirés des danses latino-africaines).

En juin, Fanny et son équipe proposent un spectacle, sur un thème différent chaque année, afin de présenter tout le travail fourni au fil de l'année par les élèves, petits et grands.

Pour tous renseignements :
06 21 23 74 55
thibault.fanny@sfr.fr

ou encore pendant les heures
de cours à la salle des fêtes.





« La Biennale c'est le rendez-vous culturel de Marcigny, pour nous permettre de vivre et de rêver ensemble »

Claude Sénécaille,
président de l'association

La Biennale d'Art Contemporain c'est :

- > 9 lieux d'expositions dans la ville
- > 25 Artistes (sculptures, peintures, photographies, techniques mixtes, peintures murales, concerts ...)
- > 4 Artistes Allemands invités d'honneur dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du jumelage Marcigny – Freinsheim
- > 3 Artistes invités d'honneur (les prix 2014)
- > 15 Bancs poèmes exposés avec l'association de Souvigny (03) « 2A2B »
- > Un spectacle des Farfadets « la magie des bancs » au jardin public
- > Un concert à la salle du foyer « Petit taureau » avec Isabelle Lagoutte : autour de Claude Nougaro
- > Une peinture murale avec l'Animation Jeunesse et la Coulture de Lyon
- > Toutes les écoles de Marcigny avec le programme ARDECOLE
- > 40 Bénévoles œuvrant pour cette manifestation pour assurer 210 permanences
- > 12 242 visiteurs sont passés dans les salles d'expositions

La Biennale Internationale d'Art Contemporain de Marcigny s'est déroulée du 11 juillet au 20 août 2016



Prix 2016

PRESSE : Mniha



JURY : Mai Ver Eecke

PUBLIC : Brigitte Pelen



« Vous vous êtes laissés embarquer sans retenue. Merci d'avoir été là »

Pascale Cuinier,
commissaire d'exposition



Champions de France



À peine revenus de leur glorieuse épopée de Châteauroux, et sous le poids d'une forte émotion, les volleyeurs minimes du collège Jean Moulin ont reçu un vibrant hommage de la municipalité. Ils ont donné une bien belle image du sport local et de la jeunesse en se qualifiant pour le championnat de France.

Leurs brillantes individualités ont trouvé leur force dans le collectif pour évoluer au meilleur niveau et devenir les n°1 de l'élite nationale UNSS, disposant en finale 2 sets à 1 face au collège Sageben d'Amiens.

Tanguy Dijoud, 1,94 m, aura été l'un des principaux artisans du sacre, sans aucun doute promis à une belle carrière. Il devrait rejoindre les rangs du pôle Espoirs de Lyon. Un titre national dont le mérite revient en grande partie au coach et professeur d'EPS, Eric Piat,

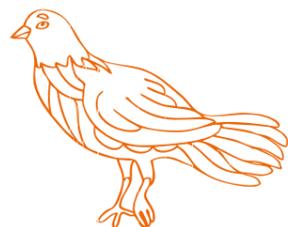
« le magicien » passionné de volley, qui a su inculquer les valeurs de l'effort et la recherche de la performance à son groupe de champions, mais également à tous ceux qui pratiquent la discipline.

Les jeunes volleyeurs ont été conviés à une cérémonie officielle au salon d'honneur de l'Hôtel de ville, accueillis par Louis Poncet, maire, entouré de ses adjoints, de Carole Chenuet, conseillère départementale, de la présence des présidents des principales associations sportives, et de Véronique Millet, principale du collège. Les élus n'ont pas caché leur fierté pour ce titre national décroché par la jeunesse qui apporte une dimension et un retentissement exceptionnels à l'ensemble du territoire, à la ville de Marcigny et à son collège. Exploit qui entre dans la légende du sport local et qui mérite d'être cité en exemple.

Janvier

- Mer 4** Goûter des enfants
Restos du Cœur / s. du foyer
- Ven 6** Vœux du maire
s. des fêtes
- Dim 8** Loto / Ass. Apeela
s. des fêtes
- Dim 22** Loto / Ass. Etoile cycliste
s. des fêtes
- Sam 28**
- Dim 29**

Théâtre
Théâtre de la Tour
s. du foyer



Février

- Dim 5** Loto / Réveil musical
s. des fêtes
- Ven 10** Don du sang
s. des fêtes
- Sam 11** Concours de belote
FNATH / s. des fêtes
- Sam 11** Audition des élèves
Réveil musical / s. du foyer
- Dim 12** Concert / Chœur joyeux
s. du foyer
- Ven 17** Micro ONU 3^e
Collège J. Moulin / s. des fêtes
- Dim 19** Loto
Comité des fêtes / s. des fêtes

Humour
en
Brionnais
Vox



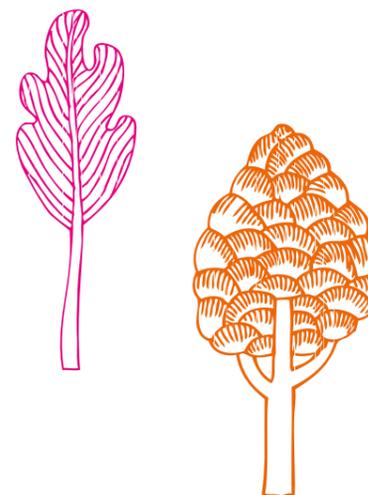
Mars

- Dim 5** Loto / Club de l'âge d'or
s. des fêtes
- Dim 12** Thé dansant / Fnaca
s. des fêtes
- Jeu 30** Concours de belote
Club de l'âge d'or / s. des fêtes

Avril

- Dim 2** Loto / A. Sapeurs Pompiers
s. des fêtes
- Sam 8** Préliminaire
Club pétanque / gare
- Sam 8** Concert de printemps
Réveil musical / s. du foyer
- Ven 14** Don du sang
s. des fêtes
- Sam 15**
- Dim 16**
- Lun 17**
- Sam 22** Concours 16 doublettes
Club boules / ch. de foire
- Dim 23** Loto / Aïkido
s. des fêtes
- Dim 30** Éliminatoire des boules
Club boules / s. des fêtes

Fêtes de
Pâques
place du
Cours



Mai

- Sam 20** Concert / Chœur joyeux
s. du foyer
- Mar 23** Championnat vétérans
Club pétanque / gare
- Ven 26** Nocturne double promo
Club boules / ch. de foire
- Sam 27** Double officiel
Club pétanque / gare

Tournoi
foot
stade
municipal

40 ans
Réveil
musical
s. fêtes
et foyer

Gala
de danse

Juin

- Ven 2** Nuit de l'eau
Club de natation / piscine
- Sam 3**
- Dim 4**
- Jeu 8** Concours de manille
Club de l'âge d'or / s. des fêtes
- Ven 9**
- Sam 10**
- Dim 11** Championnat sénior
Club pétanque / gare
- Sam 17** Concert / Chœur joyeux
s. du foyer
- Sam 24** Fêtes des écoles
École Lucie Aubrac
- Sam 24** Fête de la musique
place du cours
- Dim 25** Vide grenier / Comité fêtes
place du cours
- Mer 28** Officiel + de 55 ans
Club pétanque / gare
- Ven 30** Gala danse
Fanny Thibaut / s. du foyer

Agenda des associations 2017

Juillet

- Sam 1** Gala danse / Fanny
Thibaut / s. des fêtes
- Ven 14** Feux d'artifices
monument aux morts
- Lun 17**
- Ven 21** Don du sang
s. des fêtes
- Sam 22** Propagande doublette
Club pétanque / gare

Gala
de danse

Fête du
Tivoli
Place du
cours

Août

- Sam 12** Critérium
Ass. Etoile cycliste / s. des fêtes
- Mar 15** Propagande 54
Club pétanque / Ch. de foire

Septembre

- Dim 3** Vide grenier
Amitié loisirs / Pl. I. Popard
- Dim 10** Loto / A. Sapeurs Pompiers
s. des fêtes
- Mer 13** Présentation 2017-18
Cinéma Vox
- Ven 15** Don du sang
s. des fêtes
- Sam 16**
- Dim 17** Loto / Secours catholique
s. des fêtes
- Dim 24** Thé dansant / Fnaca
s. des fêtes
- Jeu 28** Concours de belote
Club de l'âge d'or / s. des fêtes

Journées
du
patrimoine

Octobre

- Dim 1** Loto / Croix rouge
s. des fêtes
- Mer 4** Semaine bleue
s. des fêtes
- Dim 8** Banquet 70 ans
s. des fêtes
- Sam 21** Concours de belote
Club pétanque / s. des fêtes
- Dim 22** Loto / Etoile cycliste
s. des fêtes
- Ven 27**
- Sam 28**
- Dim 29**

47^e ren-
contres
Marcynéma
Vox

Novembre

- Mer 1**
- Dim 5** Loto / Club boules
s. des fêtes
- Sam 11** Loto / Sud foot 71
s. des fêtes
- Ven 17** Don du sang
s. des fêtes
- Sam 18**
- Dim 19** Loto / Ste Véraise
s. des fêtes
- Ven 24** Remise diplôme
Collège J. Moulin / s. des fêtes
- Sam 25** Ste Cécile
Réveil musical / s. du foyer
- Dim 26** Loto / Club de basket
s. des fêtes

47^e ren-
contres
Marcynéma
Vox

Théâtre
Théâtre de la tour
S. du foyer

Théâtre
Théâtre de la tour
S. du foyer

Décembre

- Ven 1** Repas St Nicolas
Amis de l'église / s. des fêtes
- Sam 2** Illuminations
Place du Cours
- Sam 9**
- Dim 10**
- Lun 11**
- Mar 12** Arbre de Noël
Ste Véraise / s. du foyer
- Ven 15** Arbre de Noël
Ste Véraise / s. du foyer
- Sam 16** Banquet des Pompiers
A Sapeurs-Pompiers / s. des fêtes
- Dim 31** Réveillon St Sylvestre
FNACA / s. des fêtes

Foire aux
dindes
Comité
des fêtes
Ch. de foire



Numéros utiles

Mairie

11 rue du Général de Gaulle
71110 Marcigny
Téléphone : 03 85 25 03 51
Fax : 03 85 25 20 09
mairie.marcigny@wanadoo.fr

Heure d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Brigade de marcigny
6 rue de Précý
71110 Marcigny
Téléphone : 03 85 25 04 06

Samu : 15

Pharmacie de garde :

03 85 25 01 37

Groupe médical :

03 85 25 16 72

Déchetterie

rue de la Gare
71110 Marcigny
Téléphone : 03 85 25 22 09

Horaire d'ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi,
samedi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h

Collecte des ordures ménagères :

tous les mardis matins

Rattrapage des jours fériés :

la tournée prévue
le mardi 15 août sera effectuée
le vendredi 18 août.



Brionnais Découvertes
Tourisme et Loisir
Sport et Culture
Esplanade Quentin Ormezzano
71110 Marcigny

Téléphone : 03 85 67 85 48



Le cinéma VOX

Le Vox remplit son rôle de cinéma de proximité pour tout public avec des films récents, des films d'Art et Essai (la salle est classée), des films d'animation... Certaines projections sont parfois suivies d'un débat sur un thème bien précis, en présence des professionnels concernés, *Médecin de campagne* par exemple.

Le Vox accueille également chaque trimestre les jeunes cinéphilos d'école et collège au cinéma dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale. En outre, depuis 2014, la Salle Yves Boisset a élargi son champ d'action culturelle avec les Ballets du Bolchoï retransmis en direct de Moscou : Casse-Noisette, le Lac des Cygnes...

Depuis 2015 ce partenariat avec Pathé-Live se poursuit et s'est enrichi des retransmissions d'Opéras en direct du MET (Metropolitan Opéra de New York) : Nabucco, La Traviata...

La saison 2016-2017 propose de plus, trois pièces de théâtre classiques du répertoire de la Comédie Française, retransmises en direct puis en différé : Roméo et Juliette, Le Misanthrope et Cyrano de Bergerac.

N'oublions pas non plus les spectacles d'actualité : concerts (Vieilles canailles, Louane...), les visites de Musées prestigieux (Galerie des Offices de Florence, l'exposition David Bowie à la Philharmonie).

Tous ces spectacles rencontrent un grand succès auprès d'un large public, satisfait de pouvoir assister à des représentations de qualité sans avoir à subir les contraintes liées à un déplacement lointain et coûteux. Avec cette programmation aussi riche que variée, l'équipe de bénévoles du VOX compte bien accueillir un public d'amateurs encore plus nombreux.

> www.cinemavoxmarcigny.com

Marcynéma

Le 27 octobre 2016, Marcigny se remit à l'heure de Marcynéma 18 films, une pièce de théâtre, des commentaires, des infos, tout a contribué à satisfaire amateurs éclairés et purs cinéphilos !

Concurrence serrée entre films du patrimoine parfois rarissimes « *La source* » d'Ingrid Bergman par exemple et films péplums à grand spectacle « *Cléopâtre* » et « *Spartacus* »

Deux expositions de qualité ont complété ces projections : les photographies insolites ou cocasses de P. Salaun, et les affiches péplums de notre Marcynémathèque. Le cinéma étant une affaire d'acteurs, d'actrices, le spectacle « *Seul en scène* » écrit et joué par Jacques Dupont sur les difficultés d'un Artiste de Complément, a donné lieu à un riche débat sur l'écriture. 1921 spectateurs, durant les 6 jours des Rencontres, environ 500 repas pris en commun, 200 nuitées à Marcigny et aux alentours, les retombées économiques ne sont pas négligeables.

Le Maire, Louis Poncet n'a pas dérogé à l'excellente coutume d'organiser une chaleureuse réception à l'Hôtel de Ville en présence des élus. Réception appréciée par le public, les organisateurs et les invités :

Béatrice de Pastre,
Directrice des collections des Archives Françaises du film
Eric le Roy, *Président de la Fédération Internationale des Archives du Film*
Philippe Salaun, *Photographe*
Jacques Dupont, *Auteur-Comédien*
Vincent Dupré, *Distributeur*
Sébastien Tiveyrat, *Distributeur*

Et c'est à Sébastien venu pour la 1^{ère} fois que revient le mot de la fin : « MARCIGNY FUT UN RÊVE ÉVEILLÉ ET UNE VRAIE VILLE DE CINEMA »



L'association "Chœur joyeux en Brionnais" créée le 5 octobre 2011 est actuellement composée de 22 adhérents, dont 19 choristes. Nous sommes heureux d'accueillir cette année une nouvelle choriste.

Depuis octobre 2012, le chœur est dirigé par Vincent Beurtheret.

Les répétitions ont lieu le mercredi de 19h30 à 21h30, à la salle de musique (impasse Bariquant). Elles permettent une rencontre conviviale entre des personnes d'horizon divers. Le chant choral est une activité relaxante qui fait travailler la mémoire. Tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois, nous accueillons toutes les personnes souhaitant s'initier au chant choral.

Nous avons chanté le 4 juin à la salle du foyer à Marcigny.

SAISON 2016-2017

• 12 février

Concert à la salle du foyer avec la participation du Chœur des Hommes du pays Charollais Brionnais

• 20 mai

Concert de fin de saison

• 17 juin

Concert avec la chorale du collège de Marcigny

Vous souhaitez nous soutenir : adhérez auprès de notre association, le montant annuel de 20 € donne droit à une réduction fiscale et à une invitation gratuite à notre concert de fin de saison.



Bibliothèque pour tous

La Bibliothèque de Marcigny a poursuivi en 2016 ses différentes activités auprès des publics juniors et adultes, ainsi qu'en milieu scolaire (maternelle et primaire) et en milieu hospitalier. Elle a aussi participé aux prix littéraires CBPT : prix des bibliothécaires, prix Livrentête, prix Hors Champ, et aux manifestations nationales, comme le Printemps des poètes, et locales, comme le Forum des Associations.

Deux manifestations phares ont été organisées :

- L'une pour les adultes, le 30 juin, avec un « **apéro littéraire** » autour d'Anne Chardigny et du livre sur son grand-père « *Carnets d'un prisonnier de guerre 1939-1942* », éditions « *Passionnés de bouquins* ». Une quarantaine de lecteurs ont participé et échangé avec l'auteur, avant la traditionnelle séance de dédicaces.
- L'autre pour nos jeunes lecteurs, les 8 et 9 novembre, sous la houlette d'une illustratrice de livres pour enfants, Eglantine Ceulemans et d'une éditrice pour la jeunesse, Bénédicte Mosnier, maison d'éditions « *Eveil et découvertes* » basée à Chalon-sur-Saône. Deux classes de l'école Lucie Aubrac et une classe de l'école Sainte-Véraise sont venues dessiner avec Eglantine et s'informer sur « **la fabrication** » des livres avec Bénédicte. Le mercredi après-midi, de nombreux enfants sont venus poursuivre avec Eglantine, qui les a guidés avec beaucoup de patience et de disponibilité, l'apprentissage du croquis de personnages.

Notons enfin que pour cette année 2016-2017 cinq de nos bibliothécaires sont en formation, afin d'enrichir leur savoir et leur pratique au service des lecteurs et des livres.

Le 17 janvier 2016 a eu lieu le loto de l'Association des Parents d'élèves de l'école Lucie Aubrac (APEELA).

Dans une ambiance chaleureuse mais sérieuse (il faut bien écouter les numéros !) parents et maîtresses bénévoles ont œuvré pour la bonne organisation de l'après-midi. Chacun est reparti satisfait d'avoir contribué à grossir la cagnotte qui permet aux enfants de l'école élémentaire publique de Marcigny d'effectuer un voyage scolaire.

La salle était pleine et l'APEELA renouvelle son invitation pour 2017. Cette toute jeune association, qui a été créée en novembre 2015, a déjà prévu d'autres animations (boum de Noël costumée pour les enfants, repas dansant sur le thème « country » à venir au printemps). Elle privilégie les achats chez les commerçants locaux, et participe ainsi à la dynamique du canton de Marcigny, en créant également du lien entre les familles.

> mail : apeela71110@gmail.com



Quarantième anniversaire du Jumelage à Marcigny

Le Comité de Jumelage Marcigny/Freinsheim a fêté le week-end du 23 et 24 juillet 2016 son quarantième anniversaire. Effectivement, cela fait quarante ans déjà qu'a été signée la charte du Jumelage qui lie nos deux villes, le 2 mai 1975.

Les festivités se sont déroulées en deux temps : en octobre 2015 à Freinsheim et en juillet 2016 seulement à Marcigny, ceci afin de mettre Freinsheim à l'honneur à l'occasion de la huitième Biennale d'Art Contemporain, à laquelle ont participé et exposé quatre artistes allemands.

Tout a commencé dès le samedi 23 juillet après-midi, à l'arrivée de la quasi-totalité d'une importante délégation allemande. Dans le cadre des activités d'été proposées aux jeunes du canton par Brionnais Découvertes, de jeunes allemands ont participé à la réalisation d'une peinture murale à l'entrée du cinéma Vox. Par ailleurs, une œuvre collective sur planche mettant en valeur l'amitié franco-allemande a été réalisée et remise au Maire de la ville de Freinsheim, Matthias Weber, lors de l'inauguration des graffitis en fin d'après-midi.

Les festivités proprement dites se sont déroulées à la salle des Fêtes de Marcigny, où à partir de 19h30, après le discours d'usage des deux présidents de Comité de Jumelage de Marcigny et de Freinsheim, les élèves germanistes débutants (de 7 à 77 ans !) de Brigitte Heise ont donné un mini spectacle de courtes saynètes et de chansons. Un dîner-gala, préparé par le restaurant Béatrice Héritier, a été servi ensuite avec le traditionnel gâteau d'anniversaire et pour couronner le tout, un spectacle de cabaret a été offert en fin de repas à l'ensemble des participants par le groupe « Les Dominos ».

Le dimanche matin à partir de 10h30, en présence des Maires des deux villes, Matthias Weber et Louis Poncet, des Présidents des Communautés de Communes, Jürgen Oberhloz et Jean Claude Ducarre, de la Conseillère Départementale, Carole Chenuet, de la Présidente de l'UCBRP (Union pour la Coopération Bourgogne-Franche-Comté / Rhénanie-Palatinat), Françoise Elloy, du Maire de Marcigny fondateur de la charte, Georges Declas, ainsi que des deux Présidents de Comités de Jumelage, Anja Börner et Namick Bourboune, la cérémonie officielle s'est déroulée en inaugurant une plaque commémorant la charte du Jumelage de 1975, exacte reproduction de celle inaugurée à Freinsheim en octobre 2015.

À la suite des discours des élus, un vin d'honneur a été servi dans la cour d'honneur de l'école Lucie Aubrac et un buffet froid à la salle des fêtes a conclu la matinée, avant la visite organisée par Claude Senecaille, Président de Regard sur l'Art, des différents sites de la Biennale d'art contemporain.

Foire aux dindes Salon gastronomique 2016

Le Comité de foire aux dindes a encore remporté un succès les 10, 11 et 12 décembre. Ce sont près de 3600 entrées, et plus de 50 exposants lors du salon gastronomique. Toujours dans l'esprit de promouvoir les produits du terroir si riches dans notre région et de bonne qualité. Les animations culinaires réalisées par le chef Frédéric Dubourvieux durant les 3 jours de foire ont été très appréciées, ainsi que les chefs de l'Apostrophe de Paray-le-Monial et l'Auberge de Briant.

La présence des Gâs du Tzarollais le samedi après-midi a été l'événement phare de la foire, cette animation régionale traditionnelle est toujours très attendue dans les manifestations.

L'espace dégustation sur place a remporté un réel succès, les visiteurs goûtant aux produits tout en déjeunant. La présence de FR3 Bourgogne ainsi que le Journal de Saône et Loire, fut la preuve que l'événement a sollicité des curiosités. Le président Pierre Pontet est satisfait de cette belle réussite pour cette édition 2016.

L'association pour la promotion du marché

a reconduit cette année le jeu concours « *cherchez l'intrus* ». Ce jeu qui consiste à rechercher les lundis matins 10 affiches intruses sur les bancs des commerçants non sédentaires s'est déroulé pendant 6 semaines (18 juillet au 22 août). Chaque semaine 10 gagnants tirés au sort se sont partagés les 200 € en bons d'achats de 5 € valables auprès des commerçants du marché. Le père Noël a fait son apparition le lundi 19 décembre, donnant aux enfants et aux grands les papillotes. Les bénévoles ont distribué le 26 décembre le traditionnel calendrier de l'année 2017 offert par les commerçants.



L'association Académie d'Aïkido de Marcigny est heureuse d'annoncer deux évènements.

Le premier évènement est le **25^{ème} anniversaire de notre association.**

L'association a été créée par un groupe de pratiquants sous la direction de Patrick Chignol Senseï qui est toujours l'enseignant de l'école.

Le second évènement est la nomination au grade de **5^{ème} Dan de notre professeur M. Patrick Chignol, Shidoïn.**

Horaires des cours

- Samedi de 15h15 à 16h15 pour les enfants (moins de 12 ans) dirigé par François Jacquard assistant de Patrick Chignol Senseï.
- Samedi de 16h30 à 18h pour les ados (dès 12 ans) et adultes dirigé par Patrick Chignol Senseï.
- Mardi de 20h à 22h cours ados-adultes dirigé par François Jacquard.

Les inscriptions peuvent avoir lieu à tout moment de l'année. Vous êtes cordialement invité à vivre un ou plusieurs cours d'essai.



Taï Chi

S'arrêter quelques instants, prendre le temps de respirer, laisser les tensions de la vie quotidienne se relâcher et bouger son corps en douceur.

Notre Association, en plus de ses cours hebdomadaires, organise différentes activités ouvertes à tous :

- **Samedi 11 février : Atelier : « Un pas pour la Santé ».** Dans le cadre du nouvel An Chinois, un atelier sur la Marche Xi Xi Hu sera proposé et ouvert à tous. Cette marche stimule le système immunitaire, elle est à la fois préventive et apporte un soutien sérieux aux malades. La marche du Xi Xi Hu est composée de 5 marches ayant des rythmes différents. Ces 5 marches apaisent le mental et permettent d'harmoniser le schéma émotionnel. *(Place du Cours)*

- **Été : « Bouger autrement avec le Taï chi ».** Animation estivale gratuite, le dimanche matin de 9h30 à 11h dans le parc municipal : découverte du Taï Chi, mouvements taoïstes, auto-massages.

- **Automne : « Stage : prise de conscience par le mouvement » selon la méthode Feldenkrais.** Stage ouvert à tous, où sous la conduite d'un praticien vous expérimentez des séquences de mouvements lents et faites votre propre recherche personnelle... pour devenir plus conscient de vos habitudes gestuelles, élargir vos possibilités d'action, réduire l'inconfort et les tensions, améliorer l'usage de soi au quotidien. *Ce stage a été soutenu par le Comité Régional de la Fédération des Arts Martiaux et Énergétiques Chinois.*

Natation

Lors de la saison 2016, le club a encore fini 1^{er} que ce soit chez les filles ou chez les garçons et finit donc 1^{er} au classement général des clubs d'été.

32 nageurs sont allés au championnat de Bourgogne, le club a ramené 36 médailles. Chez les plus jeunes, Lucie Bouzid et Andréa Defiole ont remporté le trophée du Pouss'nat. Au Natathlon, Joséphine Dos Santos est 2^{ème} et Rémy Mathieu 3^{ème}.

4 nageurs ont été retenus pour faire partie de l'équipe de Bourgogne pour la Coupe de France.

Il y a eu 129 licenciés cette saison.

La saison commence le 1^{er} juin et se finit le 31 août. Au mois de juin, les entraînements ont lieu de 18 à 20h selon les catégories du lundi au vendredi, en juillet et en août, ils sont prolongés jusqu'à 20h30. Les compétitions ont lieu en juillet et août tous les week-ends.

Pour s'inscrire au club, référez-vous au livret des associations sportives.

Pour tout renseignement, contactez la présidente Véronique Berger au 03 85 25 43 43 ou par mail veronique.berger0@orange.fr

En 2017, la Coupe de France de la natation estivale aura lieu en Bourgogne à Charolles le dernier week-end du mois d'août. C'est l'occasion de voir ce qu'est une compétition nationale.

N'oubliez pas la Nuit de l'Eau vendredi 2 juin en faveur d'Haïti cette année. Tout le monde peut participer, pas besoin d'être licencié.



L'Euro 2016 en miniature

Pour le vingtième anniversaire de son Tournoi de Pentecôte, le club de Sud Foot 71 avait voulu marquer l'évènement en calquant la compétition sur celle de l'Euro 2016. Ainsi, chaque club s'était préalablement vu attribuer une équipe nationale, les matchs de poules reprenant le tirage de l'Euro. Tous les joueurs se voyaient remettre à leur arrivée un maillot de l'équipe dont ils défendaient les couleurs. Dans la catégorie U11, c'est le club de Riorges qui l'emportait, sous les couleurs de l'Albanie, en disposant en finale de Veigy (74) - République Tchèque. Et chez les U9, les joueurs de Sud Foot, représentant les "Bleus", avaient la grande joie de soulever la coupe, après avoir battu Dun Sornin (Belgique) en finale. Un grand merci aux communes et aux nombreux sponsors qui ont accompagné ce projet. Bravo à tous les dirigeants et joueurs qui ont mis sur pied et encadré cette manifestation.



École de handball

Les jeunes de Marcigny et proches alentours continuent leur formation et toutes et tous sont intégrés dans des équipes compétitives du Charolais-Brionnais Handball.

Cette année, les événements marquants pour ces jeunes et leurs parents seront la participation le **dimanche 29 Janvier 2017 à la retransmission sur grand écran de la Finale du Championnat du Monde masculin de Handball.** L'occasion de partager un bon moment sportif et convivial.

L'autre événement sera la **réception de jeunes allemands du club de Bad Durkheim** pour un week-end fin mai de handball et de partage de cultures.

Les entraînements ont toujours lieu tous les lundis de 18h à 19h30.

À partir de septembre 2017 et après la mise en œuvre du second gymnase, des compétitions seront organisées à Marcigny avec une ou plusieurs équipes compétitives engagées en Championnat.

Les jeunes concernés sont les garçons et les filles nés en 2003, 2004, 2005, et 2006. Tous les jeunes intéressés par la pratique de ce sport peuvent venir essayer sur un ou plusieurs entraînements avant de s'engager, ils seront accueillis par des entraîneurs tous titulaires d'une carte fédérale.

US Tennis

Présent sur l'échiquier sportif depuis des décennies, le Club de Tennis garde sa ligne directrice :

- Former les jeunes par le biais de son école de Tennis (45 élèves cette saison de 5 à 14 ans).

- Perfectionner les adhérents (80 en 2016), entraînements et initiation pour les nouvelles recrues.

La compétition demeure le fleuron du club, tournoi jeunes (vacances de la Toussaint) tournoi adultes (dernière quinzaine d'avril) et divers championnats, jeunes et adultes où sont présentes les équipes du club.

Les 3 terrains extérieurs permettent une activité tout au long de l'année. La construction de la nouvelle salle omnisports, contiguë au gymnase actuel, apportera une solution de repli de proximité, et laissera moins de

regrets à la non concrétisation du projet de court couvert abandonné en 2009.

Les Coprésidents, Véronique Guilbert et Alain Aupoil, fervents défenseurs des intérêts du club valorisent la discipline afin de pérenniser l'image de l'association au sein du bassin sportif Brionnais.



Plateau réunissant les moins de 8 ans



Robert Marchand



Athlétisme

Deux événements ont marqué cette année l'USM athlétisme. Un événement heureux lors des régionaux sur piste du 19 juin 2016 avec la présence de trois benjamines du club sur le podium du 100m. Malheureusement, un mois plus tard le club perdait son président Robert Marchand, lors du terrible attentat du 14 juillet à Nice alors qu'il partait clôturer la saison au Meeting Herculis de Monaco.

Aujourd'hui, le club est toujours là et bien là, fort de 29 licenciés toutes catégories. Il a pu poursuivre grâce à la solidarité de la « famille athlétisme », des enfants qui n'ont pas voulu que ce maillot bleu arrête de trôner en haut des podiums et sur la piste, de l'aide de la municipalité et du département, de l'investissement de deux membres qui sont allés passer le diplôme d'entraîneur afin que le club puisse perdurer.

Un grand merci à vous tous et rendez-vous sur les cross et la piste en 2017.



Étoile Cycliste

Cette année les coureurs locaux ont, encore une fois, participé à plus de 200 épreuves toutes fédérations confondues (FFC et FSGT). Cette double affiliation permet à chacun de s'exprimer en fonction de son niveau ainsi les couleurs du club peuvent briller dans de nombreuses régions. Certes nous n'avons pas l'ambition de certains clubs qui est de recruter tous les ans, mais nous pouvons espérer grâce à l'ambiance conviviale qui règne au sein de notre association voir les effectifs repartir à la hausse dans les années à venir. Chacun à sa place au sein du club et chaque place permet au club d'exister et d'avancer.

Dimanche 11 septembre, comme tous les deux ans, notre club a participé au forum des associations. Cette journée est l'occasion pour nous de faire découvrir notre club au niveau local. Nous nous devons d'y participer...

Nous remercions nos sponsors et partenaires, la ville de Marcigny, les commerçants de Marcigny et des alentours, les licenciés, les donateurs, les sympathisants et les bénévoles qui nous permettent de réaliser nos événements sportifs et extra-sportifs. Nous n'oublierons pas les correspondants de la presse locale toujours fidèles à toutes nos manifestations.

Si vous avez envie de nous rejoindre, de nous suivre ou de vous impliquer dans la vie de l'Étoile Cycliste de Marcigny, cette année le club a mis en place un site internet, il est tenu à jour par un licencié, mais chacun peut y apporter ses informations. On y retrouve évidemment toute l'actualité de l'Étoile Cycliste.

www.ecmarcigny.fr
ou contactez
le Président du club
Arnaud Champromis
06 72 96 16 35



Le club « l'âge d'or de Marcigny »

Aujourd'hui l'association qui regroupe soixante personnes est présidée par Madame Anna Aubry.

Anna affiche toujours son sourire et sa bonne humeur communicatrice. Il faut se remémorer son animation lors du dernier goûter de la Semaine Bleue à Marcigny. Elle a su improviser et démontrer qu'il n'y a pas d'âge calendaire pour rester jeune.

Une belle leçon destinée à ceux qui pensent que le Club de l'âge d'or est composé de personnes âgées ! Hé bien non, nous aimons nous distraire, nous amuser et rire, et, pour nous, ça n'a pas d'âge dans notre mental. Bien connue dans notre région Anna est « un personnage ». Passionnée des jeux de carte elle a participé à une cinquantaine de concours en 2016. Les joueurs de carte la saluent lors de nos concours de belote et tarot à Marcigny.

Son caractère bien trempé ne laisse jamais de doute sur ses paroles qui savent prendre une tonalité percussive. Sa main de fer dans un gant de velours règle les problèmes les plus épineux et, toujours avec bonne humeur. Sa notoriété, sa maîtrise de l'organisation, additionnées au travail de chacun des membres nous ont permis de conserver une bonne participation à nos concours.

Membre de l'association depuis vingt quatre ans, Présidente depuis plus d'une dizaine d'années, Anna a acquis expérience, sympathie et respect de tous. Lors de l'Assemblée Générale de décembre 2016, elle nous a annoncé que son mandat expirera fin 2017 et qu'elle souhaiterait ne pas le renouveler. Les membres de la Maison « âge d'or », si bien dirigée jusqu'à maintenant, doivent avoir à l'esprit de se trouver un nouveau Chef d'orchestre.



Cette dernière AG a été l'occasion de récompenser un dévoué serviteur de l'association. **Monsieur Henri Ferrari** âgé de 89 ans, quitte l'Amicale après plus de 25 années de bons et loyaux services. Une médaille de reconnaissance lui a été remise par Philippe Pigeau président de l'union départementale et par Carole Chenuet conseillère départementale. Bravo et merci à lui.

Amicale des volontaires du sang

Le rôle de cette association est d'assurer la logistique des collectes de sang au chef lieu de canton : installation / préparation de la salle, mise en place du matériel. Les membres assurent aussi l'achat, la préparation, le service de la collation offerte après le don et aussi la fourniture d'un repas au personnel infirmier et médical en début d'après-midi.

Chaque année, 5 collectes sont organisées. Elles se tiennent à la salle des fêtes de Marcigny, mise à disposition par la municipalité, de 8h30 à 12h30. Une ou deux séances de don de plasma viennent

s'ajouter à cela mais elles se déroulent sur rendez-vous et ne sont donc pas annoncées par la presse. En 2016, environ 300 donateurs ont répondu à l'appel de l'EFS (Etablissement Français du Sang) C'est à peu de chose près stable, par rapport aux années précédentes. **Collectes en 2017 : les vendredis 10 février, 14 avril, 21 juillet, 15 septembre et 17 novembre.**

Rappelons que toutes les personnes qui souhaiteraient s'impliquer et servir dans cette association seront les bienvenues. Elles peuvent contacter le Président Maurice Dubuisson au 03 85 25 17 89.

- Président : **Maurice Dubuisson**
- Vice-président : **Alain Fourneyron** (responsable salle collecte),
- Secrétaire : **Jocelyne Gaillard** (responsable convocations et affiches),
- Secrétaire adjoint : **Aurore Munoz**,
- Trésorier : **Roger Petit**,
- Trésorier adjoint : **Alain Marinier**,

Membres : Philippe Bordat, JF Chalton, Norbert Dauvergne, Dominique Demeule, Alain Villeneuve (responsable banderole).

510

tonnes triées

c'est le bilan environnemental du recyclage des emballages et du papier en 2015 pour la commune de Marcigny.

Le recyclage des emballages et du papier permet une économie des matières premières.

Les 510 tonnes triées en 2015 ont permis d'économiser également.

Le recyclage des déchets est bon économiquement et écologiquement, alors ne nous décourageons pas, trions !!!

Le coût de nos déchets...

Bien sûr, vous l'avez remarqué, le coût de la gestion de nos déchets augmente d'année en année !

Ceci peut être exaspérant si l'on en ignore les raisons, qui nous sont souvent imposées, comme l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ou la TVA. Ces hausses successives ont annihilé les efforts réalisés pour maîtriser les coûts.

Vos élus réfléchissent pour atténuer l'impact des coûts du service sur les habitants et cherchent des solutions, ils ne se contentent pas de voter des augmentations de redevance pour équilibrer le budget chaque année ! Des réflexions sont menées, par exemple, sur la fréquence de collecte des ordures ménagères, une étude est lancée pour modifier ou aménager la fiscalité sur les ordures ménagères, l'accueil est meilleur en déchetterie pour optimiser le tri...

Voici en détail le budget environnement, qui vous permettra de comprendre comment est utilisée la redevance ordures ménagères que vous payez tous les ans.

Budget environnement de 2016

DÉPENSES		RECETTES	
Collecte des ordures ménagères	122 000 €	Redevance ordures ménagères	553 110 €
Traitement des ordures ménagères	171 000 €	Vente de produits (batteries, ferrailles, ...)	8 500 €
Transport et traitement des déchets de la déchetterie	138 500 €	Soutien Eco-Emballages pour les recyclables	54 000 €
Collecte des points d'apport volontaire			50 000 €
Fonctionnement de la déchetterie (salaire des 4 employés, eau, électricité, ...)			87 410 €
Provisions pour amortissements et intérêts des emprunts			80 500 €

Le constat est donc simple :

- **71 % des dépenses concernent la collecte et le traitement des déchets : il faut donc réduire la production de déchets pour réduire les dépenses,** les autres dépenses restant fixes quelque soit le tonnage produit.

- **La redevance ordures ménagères représente 81 % des recettes : il faut donc augmenter le tri des déchets pour augmenter les autres rentrées,** (vente de produits et soutien Eco-Emballages) et ainsi réduire la part que représente la redevance dans le total des recettes.

Les chiffres le prouvent, la réduction des déchets et l'augmentation du tri sont bénéfiques d'un point de vue économique et, rappelons-le également, d'un point de vue environnemental !

Zéro pesticides, c'est mieux pour tout le monde Et c'est maintenant !!!

Les enjeux sont importants car il s'agit avant tout de préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique, et de favoriser la biodiversité. En bref, d'améliorer notre qualité de vie !

Changeons notre regard sur la ville

La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées.

Ces méthodes douces et sélectives n'auront pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. C'est pourquoi il nous faut changer de regard, développer une autre culture du végétal dans la ville, et accepter la végétation spontanée. Il est important de réfléchir sur la notion de la propreté afin d'accepter progressivement la présence de végétation spontanée en ville.

D'autres pratiques vont donc se mettre en place

Un plan de gestion différencié : toutes les zones de la commune ne seront pas traitées de la même façon, en fonction de leur nature et de leur usage : les efforts seront concentrés au cœur du village, par exemple, alors que des zones moins passagères seront moins entretenues.

Choix de méthodes alternatives pour les surfaces devant être désherbées : désherbage mécanique manuel ou électrique, désherbage thermique.

Réaménager l'espace afin d'avoir moins besoin de désherber

Plus de surfaces enherbées : les surfaces gravillonnées sont difficiles d'entretien et propice à la pousse d'herbes spontanées. Il est préférable de les remplacer par des surfaces enherbées : paillage des massifs, plantes couvre sol, massifs de vivaces, prairies fleuries, zone d'écho-pâturage.

2017 va donc être l'année de transition vers le zéro phyto, les équipes en charge de l'entretien des espaces verts vont devoir révolutionner leurs méthodes de travail et prendre le temps de tester les nouvelles techniques. Alors soyons indulgents et prenons nous aussi le temps de s'habituer à ces nouvelles pratiques, qui, au final, ne seront que bénéfiques pour l'environnement et notre santé et c'est bien là le plus important !

À noter

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019.

Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Article 120 : Jets de nourriture aux animaux

Protection contre les animaux errants, sauvages, ou redevenus tels. Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, promenades, cimetières, etc., des graines ou toute nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons.

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage, d'attirer les rongeurs, ou de compromettre les parterres et plantations.

Les propriétaires d'immeuble et de tous établissements publics ou privés ou leurs représentants doivent faire obturer ou grillager toutes les ouvertures susceptibles de donner accès aux rongeurs, aux chats et aux pigeons et de permettre la nidification de ces derniers. Ces dispositifs sont tenus constamment en bon état d'entretien.

Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit susceptible de causer une nuisance ou un risque de transmission de maladies à l'homme ou à l'animal. Les propriétaires d'immeubles et de tous établissements publics ou privés ou leurs représentants doivent faire procéder à la capture des pigeons et des chats errants en vue de les transférer dans les lieux autorisés.

Les façades et parties d'immeubles souillées seront nettoyées et éventuellement désinfectées.

Les bruits de voisinage le savoir vivre ensemble

Appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intenses émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon prolongée, un ou des animaux dans un logement, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique. En cas de non respect de la réglementation, tout maître qui ne ramasse pas les déjections de son animal encoure des sanctions.

Dans ce cas, le maître s'expose à une contravention de 2^{ème} classe dont le montant peut atteindre 35 €.

Feu et déchets verts

Il est interdit de brûler des déchets verts.

Cette interdiction est édictée pour plusieurs raisons :

- dans une optique de santé publique d'une part, puisque cette pratique pose des problèmes notables en matière sanitaires, puisque la combustion de végétaux émet des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérigènes ;
- dans un but de prévention d'autre part, le brûlage de déchets verts pouvant entraîner des risques d'incendie.
- Plutôt que de brûler les déchets verts, nous préconisons leur compostage ou leur collecte en déchetterie.

Naissances

MICHEL Tylio 12/01/2016
KELLER Margot 03/03/2016
HAUMONT Lylou, Emilie, Catherine, Danielle 21/03/2016
GIARDINI Ezio 22/03/2016
SIONI Théa 03/07/2016
DECHAUD Léo 8/07/2016
THIBAUT Maëlys, Marie, Dominique 27/09/2016
COIFFARD Typhaine 05/10/2016
BOURSON Mathéo 12/10/2016
BRUNET Giulia 26/10/2016

Mariages

MARTIN Éric, Charles, Roger & MAHÉ Laurence, Patricia 06/05/2016

ROBIN Maurice, Bernard & THOMAS Roselyne, Marie 25/06/2016

VILLENEUVE Olivier, Christian & LACROIX Julie 09/07/2016

AUPOIL Julien & ZIANE-CHERIF Naïma 03/09/2016

LAVAL Judicaël & DIAZ Valerie 03/12/2016

Décès

AUROUX Marcelle, Anne-Marie épouse LAFOREST 02/01/2016
DUPUIS Danielle, Jeanine veuve CHANTELOUP 05/01/2016
EMORINE Michel, Gabriel 05/01/2016
FILLIAT Magalie Valerie divorcée MERCIER 21/02/2016
PERNON Jean Michel 12/01/2016
BENOIT Danielle, Marcelle veuve ROUSSET 13/01/2016
TERRIAUD Marcel 17/01/2016
THOURAULT Paul Claude 27/02/2016
BOUSSANT Rene Joseph 01/03/2016
ETIENNEY Jean, Henri 07/03/2016
CADOT Jean Yves 13/03/2016
POLETTE Marie-Claude Thérèse veuve DURIAUD 20/03/2016
CHEVALIER Joseph Marcel 29/03/2016
ROBELIN Claude, Henri, Lazare 31/03/2016
SELIG Alain Guy Andre 31/03/2016
BÉRANGER Jean-Marie Antoine 02/04/2016
LAFOREST Jean-Claude 07/04/2016
LÉONARD Marcel François 17/04/2016
GUERIAUD Simon 26/04/2016

MARTIN Henri 29/04/2016
DUCAROUGE Marguerite, Marie, Louise veuve COIFFARD 04/06/2016
DESSERTINE Yvonne veuve CHAPUIS 05/06/2016
COMTE Robert Henri 13/06/2016
SALMIN Jeanne veuve GOUBY 14/06/2016
MARILLER Nicolle épouse CAPIEZ 16/06/2016
BOUSSANT Jeannine, Claudette, Suzanne veuve LARUE 19/06/2016
NICOLAS Alain 22/06/2016
DOMAS Anne Marie veuve JACQUET 01/07/2016
GENET Monique veuve PACAUD 11/07/2016
MARCHAND Robert, Michel 14/07/2016
GONDY Claudia, Philomène épouse CHAMPAGNON 17/07/2016
SOARES DA SILVA Irene veuve ASSUNCAO 28/07/2016
THEVENOUX Robert Lucien Joseph 31/07/2016
MARMORAT Georgette Maria veuve BAETENS 08/08/2016
DERIVE Jocelyne, Charlotte épouse BERTHIER 10/08/2016
BERTUCAS Claire, Pauline veuve CHARNAY 23/08/2016
PERRUCAUD Solange, Andrée veuve LANGLOIS 12/09/2016
BACHELET Andrée, Claudia veuve COURRIER 24/09/2016
CANTAUT André, Georges 28/09/2016
BARRAUD Émilienne, Odette veuve GAILLARD 01/10/2016
BAYON Maria veuve MIJAT 13/10/2016
BORDET Jean-Louis 14/10/2016
CIRON Marie Elise veuve PERRUCAUD 25/10/2016
RORAT Marguerite, Marie veuve GIRANTON 15/11/2016
DESROZIERS Odette, Valentine veuve Bailly 22/11/2016
CHÉDOR Guy Robert Pierre 23/11/2016
GAUTHERON Andre 23/11/2016
COGNY Guy André 26/11/2016
DEGUEURCE Huguette Marie Joséphine veuve GIRAUD 29/11/2016
GALLAND Maurice Jean 29/11/2016
GALLAND Marie Madeleine veuve AMELOT 05/12/2016
PERRIER Stéphane, Pierre 14/12/2016
COGNARD Odile Joséphe veuve CRÉTIAUX 23/12/2016
BARRAUD Marcelle, Marie-Antoinette veuve VINCENT 25/12/2016
MAINAUD Gilbert 26/12/2016

La magie des fêtes



A watercolor illustration in shades of brown, orange, and yellow. It depicts a musical ensemble with various instruments like violins, violas, cellos, and double basses. There are also figures playing brass instruments like trumpets and trombones. Sheet music with notes and clefs is scattered throughout the scene. The overall style is artistic and celebratory.

MARCIGNY

9 – 10 – 11 juin 2017

40 ans
du REVEIL MUSICAL

Trompette et orgue
Concerts d'harmonies
Brass band